



David Wagner  
Député

Luxembourg, le 21 avril 2021

**Concerne : Question élargie relative aux "Digital classrooms"**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais porter à l'ordre du jour une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de l'Education nationale portant sur les "salles de classe numériques".

Dans un reportage diffusé le 26 mars sur RTL Télévision, le directeur du SCRIPT ainsi que le CEO de Microsoft Luxembourg affirment qu'à l'avenir, l'école luxembourgeoise continuera à utiliser de manière renforcée les outils numériques, y compris à l'issue de la pandémie de la Covid-19.

Je cite notamment Monsieur le directeur du Script, qui y affirme: "D'Potenzial läit doranner, datt e Computer, eng Maschinn, an der Zukunft méi a besser an der Lag sinn z'erkennen wou dem Schüler seng wierklech Probleemer leien an dem Enseignant de Feedback ze ginn sou dass en dem Jonken hëllef kann."

Il semble donc que l'introduction d'outils numériques ayant une influence non négligeable sur l'enseignement soit d'ores et déjà présentée comme un fait accompli. De plus, cette approche nouvelle sera secondée par une des principales multinationales de l'informatique.

Toutefois, nombre d'études scientifiques a d'ores et déjà démontré que la numérisation accrue à des fins scolaires présente des dangers multifactoriels pour les élèves.

Partant, je voudrais savoir de Monsieur le Ministre de l'Education nationale sur quelles études et conclusions scientifiques le Gouvernement s'appuie qui lui permettent d'envisager une numérisation accrue de l'enseignement et quels seraient les effets bénéfiques ainsi que les finalités d'une telle approche?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

David Wagner  
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 avril 2021

Objet : Question élargie n° 94 du 21.04.2021 de Monsieur le Député David Wagner - Salles  
de classe numériques

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous  
communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de l'Education  
nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés